

## Transports—Loi

Alors, il devient donc urgent de modifier notre législation sur le transport. Je pense qu'un des arguments majeurs pour modifier cette législation se trouve dans le discours historique du 19 décembre 1986 du ministre des Transports. Vous me permettrez, monsieur le Président, de citer l'honorable ministre des Transports.

Notre régime de réglementation actuel freine, c'est la tendance, le développement économique au lieu de l'encourager. Il étouffe la concurrence des divers modes de transport, il sape la capacité de concurrencer de nos producteurs et il entrave le libre mouvement des biens et des personnes. Si nous n'avons pas un système de transport efficace, tous les gens qui fabriquent des marchandises ou assurent des services au Canada se trouvent désavantagés par rapport à leurs concurrents dans le reste du monde. C'est pourquoi nous parlons ici d'*Aller sans entraves*. Ces mesures sont destinées à transmettre un message au monde des affaires et aux voyageurs canadiens. Nous libérons le secteur des transports des entraves d'une réglementation économique excessive.

Monsieur le Président, il y a des gens qui s'inquiètent de l'évolution du projet, et en particulier j'ai entendu mon collègue de l'autre côté parler tantôt de l'inquiétude des camionneurs. Je porterai à l'attention de la Chambre une étude indépendante des effets de la déréglementation du camionnage préparée pour le compte du Conseil canadien des administrateurs en transport motorisé. Cette étude conclut qu'une diminution graduelle du contrôle réglementaire de l'accès au marché et des tarifs de camionnage a déjà apporté d'importants changements dans l'industrie. L'industrie est vraiment intéressée à notre législation.

Le projet va contribuer à la disparition de monopoles. Il y a beaucoup de gens qui opéraient dans des régions très éloignées et qui n'avaient pas tellement d'accès pour distribuer leurs marchandises. Notre projet de législation empêche que des prix ne soient fixés par les transporteurs et qu'il y ait des ententes secrètes, des négociations entre les différents transporteurs. Notre projet va permettre une négociation *ad hoc* pour chaque transporteur de quelque parti du pays qu'il soit, ce qui n'était pas possible.

Notre projet va aussi permettre d'intégrer les différents services possibles de transport. Autrement dit, on pourra faire usage dans certaines régions du transport routier et l'intégrer au transport par rails. La législation ne permettait pas de tels ajustements antérieurement, monsieur le Président.

On verra aussi à la modification de la Commission canadienne des transports. On sait que la législation actuelle oblige une compagnie comme le Canadien National à rendre des services et à maintenir disponibles des «facilités» qui ne sont plus utiles aux Canadiens. Cela aussi était vrai dans le temps des libéraux et ils ne l'ont jamais vu, monsieur le Président. Savez-vous qu'un tiers des voies ferrées au Canada ne sont utilisées que dans 1 p. 100 des opérations du Canadien National, et savez-vous qu'un autre tiers des voies ferrées du Canada ne sont utilisées que dans 9 p. 100 des opérations du Canadien National?

Alors, ce sont des coûts. C'est l'entretien des lumières à chaque intersection, ce sont les autobus scolaires et des transporteurs publics qui arrêtent à des intersections, sachant bien

qu'il n'y a jamais de train, pendant des années à cause de la législation désuète des libéraux. Savez-vous, monsieur le Président, que dans ma circonscription il y a une section de voies ferrées qui n'est pas utilisée depuis plusieurs années, que les gens de ces localités ont fait des représentations continuelles pour faire disparaître la voie ferrée, pour redonner le terrain aux riverains, pour permettre aux autobus scolaires de franchir les voies ferrées sans arrêt, etc.? Et savez-vous, monsieur le Président, que nonobstant le fait qu'ils aient tenté pendant plusieurs années de faire disparaître cette section de voies ferrées, ils n'ont jamais réussi, à cause de l'inertie des législateurs qui nous ont précédés?

Alors, monsieur le Président, nos consommateurs n'ont pas à s'inquiéter du changement des services que nous allons rendre disponibles à la population. Les services vont demeurer les mêmes, mais la façon de les dispenser va changer. Nous moderniserons tout simplement la façon de dispenser ces services.

Monsieur le Président, vous me permettrez de commenter également la réaction et la position des gens de l'autre côté. Avant cela, juste un point parce que je n'ai pas eu l'occasion de discuter encore avec le député de Laval-des-Rapides (M. Garneau), un Québécois spécialisé dans les affaires de l'économie et de la finance, je trouve très curieux ce matin, c'est un à-côté, monsieur le Président, d'avoir lu dans *Le Devoir*:

Raymond Garneau: Le projet de centre bancaire est inacceptable.

Alors, j'ai trouvé cela très difficile à digérer pour les Canadiens. Au sujet du député de Winnipeg—Fort Garry (M. Axworthy) qui se préoccupe de l'emploi, je lui dirai qu'on en a créé 666 000 depuis notre prise du pouvoir et que nous allons continuer d'en créer, parce que nous allons donner aux Canadiens l'occasion de produire plus et de vendre plus à l'extérieur.

Alors, monsieur le Président, c'est pour ces raisons qu'il faut que notre législation, parce qu'elle diminue les coûts aux consommateurs, parce qu'elle augmente nos exportations, parce qu'elle facilite la reprise industrielle au Canada et parce qu'elle crée de l'emploi pour tous les Canadiens, doit passer rapidement, et j'espère qu'on aura le concours des libéraux. Les socialistes, c'est inutile d'y penser!

**Le président suppléant (M. Paproski):** Questions et commentaires. L'honorable député de Papineau (M. Ouellet) a la parole.

**M. Ouellet:** Monsieur le Président, je voudrais intervenir après les remarques du député de Lévis (M. Fontaine) qui transmettait généreusement les félicitations aux ministres qui ont participé à la préparation et à la rédaction de ce projet de loi.

Il a fait état que nous devons féliciter un ministre d'État (Transports). Je lui ferai remarquer qu'après plus de deux ans de régime conservateur, après que le chef du parti conservateur soit venu à Montréal promettre qu'il redonnerait à Montréal son statut important de Métropole du pays, trois ministres d'État (Transports) se sont succédés et, l'un après l'autre, ont eu pour mission de régler le problème de l'aéroport de Mirabel et de Dorval.

Or, le premier ministre d'État (Transports) qui était le député de Roberval (M. Bouchard) avait promis que cette